

Le directeur des examens et des certifications

Athènes, le 3 juin 2021

Bonjour à tous,

Lisant plusieurs messages qui circulent sur les réseaux sociaux, je tiens à préciser que **seules les informations que nous vous envoyons en tant que Service des Examens et des Certifications sont officielles.**

Ainsi, je répète encore une fois que les deux versions d'examens pour les niveaux A2-B1-B2 de France Éducation International seront proposées aléatoirement (Compréhension orale et Compréhension écrite - questions fermées ou questions ouvertes) jusqu'à la fin 2022. Le nouveau format des épreuves de compréhension du niveau A1 sera, lui, proposé progressivement à partir de la fin de cette année.

L'objectif est de passer entièrement au nouveau système à partir de 2023.

Ainsi, tous les candidats continuent leur préparation comme avant : les deux versions de typologie d'examens (QCM et questions ouvertes) pour le DELF sont à préparer en parallèle jusqu'à la fin 2022. L'apprentissage du français par rapport au CECRL ne change pas.

Je rappelle également que la même note, rédigée le 27 mars 2020 était en ligne (plate-forme de professeurs et site de l'IFG) et a été envoyée à tous les professeurs, écoles, centres de langue. Notre Service est responsable uniquement de ses propres annonces et personne ne peut parler à son nom.

Quant au Sorbonne, une fois encore, nous répétons que rien ne change quant à la typologie des examens au niveau B2. Pour les niveaux C1-C2 et à partir de 2022, veuillez lire les descriptifs que nous vous avons envoyés (site et plate-forme également).

Je vous remercie de la bonne interprétation de mon courriel auprès de vos apprenants.

Nicolas Christodoulou